



Nomination d'un mandataire alors que la société a été radiée

Par **loyam11**, le **15/03/2009** à **16:01**

Bonjour,

J'ai liquidé ma société (EURL) depuis presque un an. J'ai moi-même été le liquidateur amiable. La radiation a été faite dans la continuité. Les parutions ont bien eu lieu.

Aujourd'hui en consultant info greffe je vois noté que par ordonnance le président du tribunal de ma ville a désigné un mandataire.

Quelle peut en être la raison.

Cela m'inquiète.

Merci de m'aider

Par **loyam11**, le **16/03/2009** à **20:48**

up svp